

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/41

10 décembre 1996

(96-5211)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## PHILIPPINES

Déclaration de S.E. M. Cesar B. Bautista  
Secrétaire au commerce et à l'industrie

Je voudrais tout d'abord remercier au nom des Philippines le gouvernement singapourien d'accueillir la première Conférence ministérielle de l'OMC.

Selon la tradition singapourienne, qui nous est devenue familière, et avec le concours précieux du Secrétariat de l'OMC, l'organisation de la réunion a été parfaite. Nous apprécions vivement vos efforts et je parle au nom d'un pays qui a fait très récemment l'expérience de l'accueil d'une rencontre internationale importante.

Je voudrais également féliciter le Directeur général de l'OMC et ses collaborateurs qui ont mené avec compétence les négociations à Genève ainsi que les membres du Secrétariat dont bon nombre sont avec nous aujourd'hui.

Pendant les deux premières années d'existence de l'OMC, les travaux ont été dans l'ensemble productifs et nous ont incité à poursuivre la réalisation de l'objectif que nous nous sommes fixé à Marrakech il y a presque trois ans.

Ces deux dernières années, des efforts de libéralisation sans précédent dans toute l'histoire du GATT ont été accomplis au niveau mondial. La mise en oeuvre intégrale des engagements se heurte toujours à quelques obstacles, mais dans l'ensemble l'expérience a été plutôt encourageante. Les exportations philippines ont progressé d'environ 20 pour cent par an, sinon plus. Et, nous fondant sur une croissance alimentée par une forte expansion des exportations et de l'investissement, nous avons maintenant commencé à prendre des mesures concrètes et positives en vue d'atteindre notre but qui est de répartir plus équitablement la prospérité en l'étendant notamment aux régions du pays les plus pauvres.

Il y a eu également une harmonisation continuelle des législations internes conformément aux Accords de l'OMC. Cela est important pour nous, car c'est le seul moyen que nous ayons d'instaurer un système juste, équitable et plus ouvert pour tous les Membres de l'OMC dans lequel les forts et les puissants ne puissent pas user de contrainte et les petits et les faibles puissent maîtriser leur destinée.

Je ne nie pas que les pays en développement Membres ont eu du mal à respecter leurs engagements. Mais je pense que si l'OMC, et en particulier les Membres qui ont davantage d'expérience dans ce domaine, font preuve de pragmatisme et de flexibilité et apportent une coopération technique, nous devrions pouvoir mener à bien ce processus.

Il importe de préserver les acquis.

Il serait en effet extrêmement regrettable que l'accès aux marchés soit entravé par des mesures antidumping, des mesures compensatoires et des mesures de sauvegarde appliquées inconsidérément.

Pis encore, il serait désastreux que les Membres aient recours d'une manière flagrante à des mesures protectionnistes et unilatérales - que ce soit sous l'aspect de normes, au nom de la protection de l'environnement, ou sous d'autres prétextes.

Finalement, tout ce qu'il faut, c'est faire preuve de bonne foi et vouloir vraiment instaurer un système commercial multilatéral ouvert et équitable. Il faut garder cela à l'esprit et profiter des possibilités de croissance et de prospérité qu'offre la mise en oeuvre intégrale, à la lettre et dans l'esprit, des résultats du Cycle d'Uruguay.

Les questions en suspens qui ont empêché nos représentants de se mettre d'accord sur un projet de déclaration ont en fait exigé de nous tous beaucoup d'efforts. Ce que nous faisons, après tout, c'est évaluer ce qui a été accompli au cours des deux premières années d'existence de l'OMC et définir ce qui doit être fait à l'avenir. Comme dans les débats entre juristes ou économistes, il se peut fort bien qu'il y ait autant d'avis sur ces sujets qu'il y a de Membres de l'OMC, et vous pouvez imaginer combien je me réjouis d'être ingénieur chimiste!

Mais pour notre première Conférence ministérielle, il nous faut réussir. Le gouvernement philippin pense que nous pouvons - et que nous devons - régler les questions qui semblent nous diviser. La vision que nous avons de l'avenir de l'OMC ainsi qu'une attitude souple dans les négociations, que nous sommes, j'espère, tous parfaitement capables d'avoir, devraient nous permettre de parvenir à un consensus sur ces questions. Il est donc capital de gommer les divergences.

Je voudrais maintenant brièvement aborder quelques sujets qui nous préoccupent.

Premièrement, les textiles et les vêtements.

L'importance de ce secteur, en particulier pour les pays en développement, ne saurait être sous-estimée: les textiles et les vêtements représentent environ un cinquième des exportations totales des Philippines.

Le bilan de la mise en oeuvre de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) ces deux dernières années n'est pas encourageant. Il est notamment arrivé ce que nous craignons le plus: l'intégration dans le cadre du GATT et de l'OMC, pendant la première étape, d'un très petit nombre de produits soumis à restrictions.

Les produits qui sont essentiels pour nous demeurent assujettis à des restrictions et cette situation pourrait fort bien se perpétuer jusqu'à la fin de la période de dix ans prévue pour l'élimination progressive de l'AMF.

En outre, le recours au mécanisme de sauvegarde transitoire a été plutôt immodéré, ce qui compromet la réalisation de l'objectif de libéralisation progressive que nous nous étions fixé à Marrakech.

Il y a eu également des changements concernant les règles d'origine qui nous préoccupent tout particulièrement car, violant le statu quo qui avait été convenu dans le cadre de l'ATV et de l'Accord sur les règles d'origine, ils risquent de faire disparaître toute une branche d'activité aux Philippines. Cette branche regroupe environ 5 000 travailleurs qui risquent au bout du compte de perdre leur emploi. Ils accuseront évidemment l'OMC où, paradoxalement, les normes du travail sont défendues par les Membres mêmes qui modifient unilatéralement les règles.

Deuxièmement, l'agriculture.

La mise en oeuvre intégrale de l'Accord sur l'agriculture garde pour nous toute son importance, car environ la moitié des Philippins tirent directement leur emploi du secteur agricole. A cet égard, un échange d'informations et d'analyses, permettant de mieux comprendre les questions de politique générale et les problèmes, est indispensable pour que nous puissions poursuivre le processus de réforme, comme il a été convenu à Marrakech.

Au nom de mon collègue, S.E. M. Salvador Escudero, Secrétaire à l'agriculture des Philippines, qui est à mes côtés, je voudrais dire que le Comité de l'agriculture devrait accorder davantage d'attention à la question du respect des engagements concernant le soutien interne et les subventions à l'exportation, eu égard en particulier au fait que certains Membres ont de plus en plus tendance à contourner les engagements en matière de subventions à l'exportation en réintroduisant ces dernières sous forme de mesures de soutien interne.

Nous avons consacré trop de temps aux questions relatives à l'accès aux marchés et pas assez à ces mesures de soutien qui sont, à notre avis, la principale source de distorsion dans le commerce mondial des produits agricoles et qui expliquent également pourquoi les pays en développement sont contraints d'édifier des obstacles au commerce ne serait-ce que pour se protéger de l'effet négatif des subventions à l'exportation sur le développement. Le Comité doit maintenir l'équilibre envisagé initialement dans l'Accord.

Toujours à propos de l'agriculture, je voudrais signaler que nous sommes préoccupés par le recours de plus en plus fréquent à des mesures sanitaires et phytosanitaires injustifiées et discriminatoires qui entravent l'accès aux marchés. Les Philippines soutiennent en conséquence le programme de travail convenu du Comité SPS concernant, entre autres, la notification et l'amélioration de la transparence des régimes SPS.

Troisièmement, les questions nouvelles.

Nous avons exprimé notre très forte préoccupation concernant les normes du travail. Ce qui nous pose problème, toutefois, c'est de savoir quel est le lien entre le commerce et les normes du travail et ce qu'il convient de faire par la suite. D'un point de vue historique et quant au fond, nous ne pensons pas que cette question relève de l'OMC, mais de l'OIT.

Nous continuons d'avoir des doutes sur le point de savoir si nous devrions entamer maintenant des travaux dans les domaines de l'investissement et de la politique de concurrence ou attendre l'examen de l'Accord sur les MIC prévu en 2000, comme il a été convenu à Marrakech. Nous continuons également d'examiner le mandat qui a été proposé concernant ces questions. Sous sa forme actuelle, il semble ne tenir aucun compte des besoins de développement des pays en développement.

S'agissant des marchés publics, nous devons étudier les relations avec l'Accord plurilatéral sur les marchés publics et déterminer quelles incidences aurait l'existence de deux accords parallèles concernant les marchés publics - même s'ils n'ont pas les mêmes signataires et définissent des obligations différentes. Surtout, nous devons examiner s'il y a des avantages pour les nombreux Membres qui n'accèdent pas à l'Accord plurilatéral sur les marchés publics.

La facilitation des échanges est un domaine dans lequel des questions restent en suspens, notamment les rapports prévus entre l'OMC et les travaux connexes réalisés dans d'autres organismes.

Je n'ai pas parlé des autres thèmes à l'étude à l'OMC.

Cela ne veut pas dire que le commerce et l'environnement ainsi que les accords commerciaux régionaux ne sont pas pour nous des sujets essentiels: nous leur accordons en fait la plus haute importance.

Il ne faudrait pas non plus en conclure que nous ne nous intéressons guère ou pas du tout à la mise en oeuvre des autres accords, comme celui sur les services, et aux obligations qui en découlent concernant, par exemple, la notification et la mise en conformité des législations.

Nous avons également participé à des initiatives de libéralisation aussi bien à l'OMC que dans d'autres instances et avons même pris des mesures unilatérales lorsque l'intérêt national l'exigeait. Ici, à Singapour, nous sommes prêts à continuer à nous associer à des initiatives sectorielles, comme celles qui concernent les technologies de l'information.

En conclusion, j'espère que les préoccupations que j'ai exprimées seront accueillies avec intérêt et constitueront une contribution utile au moment où il nous faut trouver un compromis.

Au bout du compte, nous devons préserver la pratique du consensus, surtout en ce qui concerne les questions nouvelles.

Le consensus est indispensable pour toutes les décisions relatives au programme de travail futur de l'OMC. Sans cela, le système commercial multilatéral que nous avons édifié ces 50 dernières années en faisant preuve de pragmatisme commencera à s'effondrer.

Sous votre présidence éclairée, avec le concours indispensable de M. Ruggiero et de ses collègues de l'OMC et grâce à la bonne volonté des différents Membres, je suis persuadé que nous pourrons surmonter nos divergences.

Bonne chance à nous tous et que la Conférence soit un succès!